

Fédération PSTE

CAP des Contrôleurs du Travail du 4 octobre 2012

Vous trouverez toute notre actualité revendicative sur notre site :

WWW.SYNTEF-CFDT.COM

N'hésitez pas à nous contacter et nous posez vos questions : syndicat.cfdt@travail.gouv.fr

Déclaration Préalable

Monsieur le DAGEMO,

Les organisations syndicales ont été reçues par le Directeur de Cabinet de Michel SAPIN mardi 2 octobre à l'occasion de la présentation du Projet de budget 2013 du Ministère.

A cette occasion, il nous a été précisé que sur le dossier de revalorisation des Contrôleurs du Travail, le Cabinet semble bien moins avancé que ce que le Ministre, directement ou par votre intermédiaire, a exprimé jusqu'à présent.

Certes le Cabinet a pris soin de préciser que les 3 millions d'euros destinés aux « mesures catégorielles » n'incluait pas le dossier des Contrôleurs, et donc que toute mesure de revalorisation, de nouveau statut se ferait hors de ces contraintes budgétaires.

Mais il est grand temps de voir l'Administration prendre à bras de corps ce dossier, qui, loin d'une expression « corporatiste », représente une nécessité au vu des missions et des charges professionnelles qui pèsent sur l'ensemble des Contrôleurs du Travail.

A l'heure de cette CAP, nous exprimons, de nouveau, notre interrogation quant à la comptabilisation des catégories B par vos services. En effet, nous ne pouvons que constater que les « seuils d'effectifs » pesant sur chacune des DIRECCTE, risque de nouveau d'empêcher une mobilité à nombre d'agents.

Nous exigeons de nouveau que les Contrôleurs du Travail et les Secrétaires administratifs voient leurs effectifs distingués dans la comptabilisation des « B » : à défaut, il sera impossible de répondre aux besoins des sections d'inspection, qui ne peuvent accueillir, statutairement, que des Contrôleurs du Travail, au motif inadmissible que leur région ou leur UT se trouve au plafond d'effectif « B », quand bien même des postes en section se trouveraient toujours vacants.

Enfin, Monsieur le DAGEMO, le SYNTEF CFDT demande de réelles mesures afin de permettre aux Contrôleurs du Travail de pouvoir accéder à de réelles chances de promotion : combien seront-ils à bénéficier de ces promotions, de la liste d'aptitude ? Que dire sinon qu'à ce jour, ni cette liste d'aptitude, ni la procédure de RAEP ne permettent de réelles promotions. A quand une véritable politique de ressources humaines ouverte et garantissant une réelle promotion des agents ?

Réponses de l'Administration

-sur le dossier des Contrôleurs du Travail : Le DAGEMO confirme qu'il y a une « *volonté du Ministre d'avancer concrètement sur ce dossier* » et qu'une proposition claire sera présentée « *rapidement* ». Monsieur BLONDEL précisant qu'il convient de présenter un dossier aussi solide que possible, et d'éviter une proposition de revalorisation qui serait trop proche de celle rejetée par la Fonction Publique au printemps 2012.

-sur le budget 2013, le DAGEMO insiste sur un budget qui est loin des budgets de rigueur qui pèsent sur d'autres ministères.

-la DAGEMO reconnaît qu'il y a eu des erreurs de transmission, dans certaines DIRECCTEs suite à des modifications de vacances de poste et qu'il convient de rappeler aux régions leur obligation de transmissions sans délai aux agents de tels avis modificatifs.

-la DAGEMO réaffirme que de mauvaises interprétations ont amené à mal analyser certains courriers adressés à des employeurs suite à des incidents de contrôle. Néanmoins, la DAGEMO insiste sur le fait qu'elle constate être saisie parfois par des demandes de protection fonctionnelle « hors du cadre de ce que doit être une telle protection ». Le SYNTEF-CFDT a rappelé à la DAGEMO que l'intervention et la mobilisation de la hiérarchie de proximité était un élément essentiel pour accompagner les agents victimes d'incidents de contrôle et qu'une prise en charge de proximité éviterait sans nul doute que des agents se tournent vers l'Administration centrale, faute de pouvoir être entendus, voire parfois défendus, au plan local ou régional.

-sur la situation des agents en DIRECCTE Lorraine et les projets de déménagements apparemment imposés par le Préfet, le DAGEMO indique que ce sujet a fait l'objet de réunions et d'une décisions « interministérielles » et qu'il attend communication des décisions prises.

-Le SYNTEF-CFDT est intervenu pour mettre en garde contre l'absence d'affectations dans certaines UT, malgré des candidatures, et notamment sur les situations des sections détachées. Notre organisation syndicale a demandé au DAGEMO de saisir le DIRECCTE de PACA afin de faire le point sur de nombreux postes vacants sur le site d'Aix en Provence. Le DAGEMO s'est engagé à faire le point, avec la DIRECCTE PACA et la DGT, sur la situation réelle à Aix en Provence.

Mutations des Contrôleurs du Travail

DIRECCTE ALSACE

Unité Territoriale du Bas-Rhin

Renseignements	Dos Santos José
Section (SV)	Non vacant

Unité Territoriale du Haut-Rhin

Damasian anasaha	Dailliana Alima
Renseignements	Paillisse Aline

DIRECCTE AQUITAINE

Unité Régionale

omto Regionale	
Gestionnaire instructeur Emploi Jeunes	Poste pourvu SAMAS

Unité Territoriale des Pyrénées Atlantiques

SCT (SV)	Unanue Françoise	
Section	Momene-Breuneval Laetitia	

DIRECCTE BOURGOGNE

Unité Territoriale de Saône et Loire

Section (SV)	Agent a renoncé
Section	Non pourvu

DIRECCTE BRETAGNE

Unité Régionale

Gestionnaire budget Pôle 3E	Le Gall Aurelie

Unité Territoriale du Finistère

Section	l e Guillou Pol

Unité Territoriale d'Ille et Vilaine

Section	Le Guen Cécile	1 janvier 2013	

DIRECCTE CHAMPAGNE ARDENNES

Unité Territoriale des Ardennes

Section	Top François	

DIRECCTE ILE DE France

Unité Territoriale de Paris

Vacance nationale

Section	Mane Bernard
Section	Minatchy Vanadja Vanessa
Section	Monnin Olivier
Section	Non pourvu

Vacance infra régionale

Section	Charcosset Aude 1^{er} janvier 2013
Section	Non pourvu
Section	Fasso Monaldi Louise 1 ^{er} janvier 2013
Section	Non pourvu
Section spécialisée Travail III.	Disse Nicole

Unité Territoriale de l'Essonne

Responsable SCT	Rideau Marie Nathalie
Mutations économiques	Non pourvu

Unité Territoriale des Hauts de Seine

Section renfort	Non pourvu
Section	Non pourvu
IAE	Non pourvu

Unité Territoriale de Seine Saint Denis

SCT	Boye Seydou	
Section	Non pourvu	
Section	Non pourvu	
Section	Non pourvu	

Unité Territoriale du Val de Marne

Appui ressources méthodes	Non pourvu
Travail Illégal	Non pourvu
Section	Dumontet Lolita
Section	Non pourvu
Section	Non pourvu

DIRECCTE LANGUEDOC ROUSSILLON

Unité Régionale

onite Regionale	
Gestionnaire RH	Camard-Gabreaux Sylviane
Gestionnaire fonds européens	Charasson Muriel

Unité Territoriale de l'Hérault

Gestionnaire dispositifs emploi	Cot Pierre

4

Le Blog: <u>www.syntef-cfdt.com</u> E-mail: <u>syndicat.cfdt@cfdt.travail.gouv.fr</u>

DIRECCTE LORRAINE

Unité Territoriale de Meurthe et Moselle

Section	Djillali Willy

Unité Territoriale de la Meuse

Section	Aubriot Alain
Jection	Auditot Aluiti

Unité Territoriale de la Moselle

Section	Non pourvu
Section	Lam Thomas
Section	Non pourvu
Hors section	Berthon Estienne Fabienne
	1 janvier 2013

Unité Territoriale des Vosges

Section	Thomas Mathilde
Section	I III III III III III III III III III

DIRECCTE MIDI PYRENEES

Unité Territoriale de l'Aveyron

Section	Non pourvu
---------	------------

DIRECCTE NORD/PAS-DE-CALAIS

Unité Territoriale Nord-Lille

	_
Section (poste à Dunkerque)	Grazem Kamel
1 Section (boste a bunkerdue)	Grazeni Kaniei

Unité Territoriale Nord-Valenciennes

	- · · · · ·
Section (poste à Maubeuge)	Drici Kamel

DIRECCTE PAYS DE LA LOIRE

Unité Territoriale de Maine et Loire

Section Eriau Pierre

Unité Territoriale de la Sarthe

Section	Coppin Aude 1 janvier 2013
---------	----------------------------

DIRECCTE POITOU CHARENTES

Unité Régionale

Mutations économiques	Non pourvu
-----------------------	------------

Unité Territoriale de Charente-Maritime

Section	Fin Emmanuel
---------	--------------

Unité Territoriale des Deux-Sèvres

Renseignements	Non vacant
Section	Non pourvu

DIRECCTE PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

Unité Territoriale des Bouches du Rhône

Section agricole (poste à Aix)	Non pourvu
Section (poste à Aix)	Non pourvu
Pupitreur	Non pourvu

Unité Territoriale du Vaucluse

bilite refritoriale du vauciuse			
Service Communication UT	Non pourvu		

DIRECCTE RHONE-ALPES

		-	 _	,		-			
	1 14		 R	_	~			-	-
L	JI	•	 - 1	_	u	w	,,,	•	

Gestion dispositifs emploi	Metaxas Alexandre 1 JANVIER 2013

Unité Territoriale de l'Ain

T 1: 1: 1:00: 1:7	l ni
Insertion publics en difficulté	l Non vacant

Unité Territoriale de l'Ardèche

Section	Vincent Arnaud
---------	----------------

Unité Territoriale de l'Isère

Section	Metton Géraldine 1 janvier 2013
Pôle Emploi	Rochet-Capellan Céline 1 janvier 2013

Unité Territoriale de la Loire

Section	Chaouch Dehbia
---------	----------------

Unité Territoriale du Rhône

(Vacance nationale)

	Section		Burellier Gilles	
--	---------	--	-------------------------	--

(Vacance infra régionale)

Section	Non vacant
---------	------------

Unité Territoriale de Savoie

Section (poste à Albertville)) Lo	opez Nathalie	

OUTRE MER

DIECCTE de la Réunion

Contrôle Form Prof., FSE,OPCA	T'simarino Jean-Yves

DCSTEP de Saint Pierre et Miquelon

Emploi, Insertion	Non pourvu (candidature retirée)
Emploi, msertion	Non pourvu (candidature retiree)

DIECCTE de Mayotte

Renseigner	mant/CCT	Nauven Moniaue	
Renseimer	meni/SCI	Nauven Monialie	

DAGEMO

Gestionnaire RH	Weiss Nathalie
Assistant	Non pourvu

DIRECTION DE L'INFORMATION (DILA)

Bijou Delphine	
Roth Régis	

Vos représentants SYNTEF-CFDT en CAP des Contrôleurs du Travail

-Titulaire : Manuel LACAMPAGNE (UT61)
-Suppléante : Christelle SCANDELLA (UR Languedoc Roussillon)

WWW.SYNTEF-CFDT.COM

	NECTOR ANDERDED ALLACE N.T.	
JE	DESIRE ADHERER A LA C.F.D.T.	
Nom	;	Prénom :
	cile :	
	phone:	
Lieu	de travail :	
Télé _l	phone:	E-mail:
A ret	tourner à :	
	SYNTEF-CFDT - 2-8 rue Rebuffa	t - 75019 PARIS

Tél: 01 40 52 02 11 - Mail: syndicat.cfdt@travail.gouv.fr

SYNTEF – 2/8 rue Gaston REBUFFAT 75019 PARIS 01 40 52 02 10 /11 - Fax : 01 40 52 02 19

7